

CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES

Après la réflexion, l'action !



* Le 3 juin au matin les enfants élus au **Conseil Municipal des Jeunes** ont mis en œuvre l'un de leur projet en allant ramasser les

ordures ou autres déchets éparpillés sur certains chemins de notre commune. A ce titre il est rappelé que chacun doit avoir un geste civique et citoyen en rapportant chez lui ses déchets lors de sa ballade, afin de préserver au mieux nos chemins de randonnée que nous apprécions tant.

*Par ailleurs l'autre projet du C.M.J. était d'installer un **banc de l'amitié** dans la cour de l'école. Son principe ? Si un enfant est triste, il va s'asseoir sur ce banc, cela signifie qu'il a besoin qu'on vienne lui parler et ses petits camarades viendront lui remonter le moral. Ce joli banc tout coloré a été installé avec les enfants le 3 Juin également.



CONSEIL MUNICIPAL

Courts extraits conseil du 9 Juin

*Lors de celui-ci ont été désignés les délégués du conseil municipal et leurs suppléants pour les **élections sénatoriales** qui auront lieu le dimanche 24 septembre 2023. La liste intitulée « Charentilly Uni » a donc été élue avec, dans l'ordre pour respecter la parité, 3 membres titulaires : M. Ghislain Guyon, Mme Valérie Bouin, M. Jacques Motard et 3 membres suppléants : Mme Brigitte Parisi, M. Quentin Bonvallet Damoiseau et Mme Ghislaine Moreau.

INFORMATIONS GENERALES

*Peu de participants à la réunion du 13 juin proposée par la municipalité et **les gendarmes** et c'est dommage car de précieux conseils ont été donnés pour les escroqueries à domicile, le démarchage téléphonique, les cambriolages, ... Pour rappel, la Communauté de Brigades de La Membrolle-Neuivy-Neuillé est celle couvrant notre territoire et même s'il est préférable de s'adresser à l'antenne de Neuillé, vous pouvez aussi vous adresser aux 2 autres.

Pour information, la protection « voisins vigilants » peut être mise en place quartier par quartier, il faut un habitant référent sur la base du volontariat pour chaque quartier qui voudra s'inscrire dans cette démarche. Si vous êtes intéressés, merci de vous adresser en Mairie : le relais sera fait avec la gendarmerie.

ANIMATIONS

Passées et à venir

*La Bibliothèque proposera les **lectures de Contes** dans ses locaux le samedi 8 juillet et le samedi 29 juillet à partir de 10h.

*Beaucoup d'animations sur Juin pour le plus grand plaisir des Charentillais :



Parmi elles la **course Slipman** suivie de l'**Apéro rock** qui ont ravi les sportifs l'après-midi et les amateurs de musique et de convivialité le soir.



*Et puis l'après-midi des **10 ans d'Astrogatines** le 18 juin pour apprendre ce qui se passe dans notre ciel. Ou encore **la fête et la kermesse de l'école** le 24 juin. A cette occasion de superbes livres, choisis par les enfants et leur institutrice et offerts par la Municipalité, ont été distribués aux élèves. Retrouvez les photos de ces événements sur la page Facebook de la Mairie ou sur le site.

* Notez dès à présent sur votre agenda la date du dimanche 24 Septembre pour **le vide-greniers**. Plus de renseignements dans le prochain écho.

VOIRIE

Futurs travaux

* A compter du 10 juillet l'enrobé de la **route des Pernelles** reliant Charentilly à St Roch sera refait, la route sera fermée quelques semaines. Pour rappel, cette voie appartient pour moitié à Fondettes et pour moitié à Charentilly, ce sont donc ces 2 communes qui en supporteront le coût conjointement, notre quote-part s'élevant à 24892 euros H.T.

* Prochainement le **stop à la sortie de l'Allée des Acacias** débouchant sur la Rue de la Croix de St Jean sera enlevé. La sortie du lotissement de la Mare se fera donc avec priorité à droite.

* Il est rappelé aux habitants que les haies et arbres leur appartenant et **débordant sur l'espace public** doivent être taillés par leurs soins, afin de ne pas gêner la circulation des piétons ou la visibilité pour les voitures.

TROC

C'est nouveau !



*Une habitante de Charentilly propose un **dépôt-troc** de vêtements pour les enfants de 0 à 18 ans.

Les personnes intéressées peuvent venir déposer leurs vêtements propres et en bon état qui ne sont plus utiles ou devenus trop petits.

En échange, vous pouvez repartir avec des vêtements à la bonne taille.

C'est entièrement gratuit.

Elle est en phase de collecte pour le moment.

Ouverture les mercredis et samedis matin de 9H30 à 12H00. 12 rue de l'Arche 37390 Charentilly

USAGES DE L'EAU

Restrictions

L'arrêté préfectoral du 9 juin 2023, applicable à compter du 10 juin 00h00, s'applique sur notre commune.

Alerte renforcée niveau 3 sur une échelle de 4. Mesures à l'attention des particuliers :

-Arrosage des pelouses, massifs fleuris, arbres et arbustes, jardins potagers y compris avec un puits et cours d'eau : Interdit de 8h à 20h,

-Remplissage et vidange de piscines privées (de plus d'1m3) : Interdit sauf remise à niveau et premier remplissage si le chantier a débuté avant les premières restrictions,
-Lavage de véhicules : Interdit à titre privé à domicile,
-Nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées : Interdit sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle,
-Alimentation des fontaines d'ornement, bassins d'ornement, jeux d'eau : Interdit en circuit ouvert.

CANICULE

Les bons gestes

*Pendant les **fortes chaleurs**, protégez-vous en adoptant les gestes suivants :

Cette année de nouveau, la Commission d'Action Sociale participera à cette prévention en rendant visite aux aînés de notre commune et en leur distribuant des brumisateurs.



ÉTAT CIVIL

Naissance :

- le 01/06/2023: Izia LAYREAU au domicile d'Anne-Sophie LELIEVRE et de Joris LAYREAU.

Décès :

-le 25/05/2023 : M. Henri ARCA, 79 ans.

MAIRIE

Horaires & Communications

Tel : 02 47 56 65 46

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet : www.charentilly.com

Pages Facebook et Instagram

Mme Le Maire et les Adjoint(e)s

reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi – Mardi – Vendredi : de 8h00 à 12h00

Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

AGENCE POSTALE :

Lundi – Mercredi : de 14h à 16h30

Samedi : de 9h à 11h30

Feuillelet accueil nouveaux arrivants et plan du village disponibles sur le site internet, index « Bouger, sortir et découvrir », 9^{ème} onglet

Le prochain conseil municipal aura lieu Mardi 11 Juillet 2023, à 19h salle du Conseil.

Les Procès-Verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune dès leur validation.